

FICHE SYNTHÈSE, APPEL À PROJET : !NITIATIVE EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (!S!)/ ETÉ 2020

Porté par : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) en partenariat avec le FONJEP

Date de clôture : Ouverture le 1^{er} juin / clôture fin juin (information visible sur le [site du Fonjep](#) à partir du 1^{er} juin)

Description : Cet appel à initiatives permettra de soutenir des **projets en France visant à favoriser l'engagement et la sensibilisation de jeunes à l'échange interculturel et à la solidarité internationale**, en particulier au regard des conséquences du COVID-19. Il s'agit de permettre aux jeunes de devenir acteurs de projets communs de solidarité et d'explorer différemment le monde, en expérimentant de nouvelles formes d'échanges interculturels.

Types de projets soutenus :

L'appel à initiatives soutiendra les projets qui répondront à l'un des 2 axes :

- **Axe 1 – Projets mobilisant les jeunes, croisant échange interculturel et solidarité internationale.**

Ces projets pourront prendre les formes suivantes :

- Echanges en ligne entre jeunes français et jeunes du Sud, abordant l'interculturalité ;
- Echanges en ligne ou rencontres physiques (en petits formats) entre jeunes français, et/ou mêlant des jeunes issus de milieux ou de parcours différents, de manière à favoriser des points de vue différents sur les questionnements interculturels (jeunes issus de milieux socio-culturels différents, jeunes réfugiés, jeunes volontaires étrangers en réciprocité déjà engagés en service civique, etc.) ;
- Pour une association qui accompagne des jeunes au quotidien (mission locale, association de quartier, association JEP), il pourra par exemple s'agir de les accompagner à réaliser un projet en ligne autour de l'échange interculturel et de la solidarité internationale.

- **Axe 2 – Sensibilisation des jeunes à l'interculturalité et à l'engagement dans la solidarité internationale, à destination d'un public jeune éloigné de la solidarité internationale, et vis-à-vis duquel cette thématique est habituellement peu abordée.**

Modalités et démarches :

- Le règlement de l'appel à initiatives ainsi que le dossier de candidature seront mis en ligne sur le [site internet du FONJEP](#) à partir du 1^{er} juin.
- Le dépôt des candidatures sera ouvert à partir du 1er juin.
- Les jurys de sélection auront lieu à partir du 29 juin.



Critères d'éligibilité :

Porteur de projet : Associations françaises.

Période de réalisation du projet : Les projets devront se réaliser cet été, entre le 6 juillet et le 6 septembre 2020.

Lieu de réalisation du projet : En France.

Financements et/ou ingénierie :

Les projets pourront recevoir une subvention de **3000€ maximum**.

Informations complémentaires :

Contact (Ligue de l'Enseignement) : Emilie Boulangé, chargée de projets internationaux
eboulange@laligue.org